



Emploi et développement économique

C'est le premier pilier du contrat de ville sur lequel la Communauté d'Agglomération est intervenue.

Les objectifs

- Accompagner les habitants des quartiers en politique de la ville vers l'emploi,
- Développer une offre de formation adaptée aux besoins du territoire
- Soutenir la création d'entreprise.

Les actions

La Communauté d'Agglomération soutient de nombreuses actions portées par des associations comme les [chantiers d'insertion](#), les « Rallyes emploi » pour les bénéficiaires du RSA ou des formations aux métiers du numérique pour les primo arrivants.

Elle participe financièrement au fonctionnement d'organismes qui contribuent à la formation et à l'insertion professionnelle, par exemple [Mission Emploi Insertion Melun Val de Seine \(MEI-MVS\)](#) ou [l'École de la deuxième chance](#), site de Melun.

La Communauté a aussi créé, avec le soutien de l'Union Européenne, [l'Atelier](#), deux centres d'affaires dans les quartiers implantés à Melun et à Dammarie-lès-Lys et déployé le dispositif « [Un métier près de chez moi](#) ».

ALLER PLUS LOIN SUR LE SITE

➤ [Chantiers d'insertion](#)

➤ [Mission Emploi Insertion Melun Val de Seine](#)



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL
DE SEINE
297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30